

## Etats-Unis

### « Nouvelle économie » et emploi : fin des illusions

Yannick FONDEUR

D'après le National Bureau of Economic Research, qui fait autorité aux Etats-Unis pour ce qui est de la datation des cycles, l'économie américaine a connu entre mars 1991 et mars 2001 la plus longue phase d'expansion conjoncturelle de son histoire : 120 mois consécutifs contre une moyenne de 31 mois depuis 1854 (29 si l'on ne compte que les cycles en temps de paix) et de 55 mois sur les six derniers cycles (44 si l'on met de côté le long cycle février 1961-décembre 1969, marqué par la guerre du Viêt-Nam)<sup>1</sup>.

La longueur exceptionnelle de cette phase d'expansion dans l'économie dominante a conduit de nombreux analystes à annoncer la fin des cycles économiques, en relation avec une déformation tendancielle de la structure de l'appareil productif en faveur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le taux de chômage a suivi cette évolution favorable, baissant continûment

huit années de suite, de 7,5 % en 1992 à 4 % en 2000<sup>2</sup>. A tel point que la problématique centrale du marché de l'emploi tournait autour de la question des pénuries de main-d'œuvre, en particulier dans les segments les plus qualifiés.

Le retournement conjoncturel du printemps 2001, antérieur donc aux événements du 11 septembre, a sérieusement mis à mal ce type d'analyse. En effet, non seulement la thèse selon laquelle l'économie américaine ne subirait qu'un simple « trou d'air » perd chaque jour en crédibilité, mais en outre les quelques signes de reprise ne viennent pas du secteur des TIC, qui au contraire semble s'enfoncer dans la crise, mais d'une politique volontariste de relance assez banale qui stimule l'immobilier et la consommation des ménages.

La remontée du taux de chômage, qui s'établit à 5,9 % en juillet 2002 (données CVS), a mis fin aux illusions d'un plein emploi porté par une « nouvelle économie ».

---

1. [www.nber.org/cycles.html](http://www.nber.org/cycles.html)

2. Source : *Bureau of Labor Statistics* (BLS).

**Le rêve d'une « nouvelle économie » apportant le plein emploi**

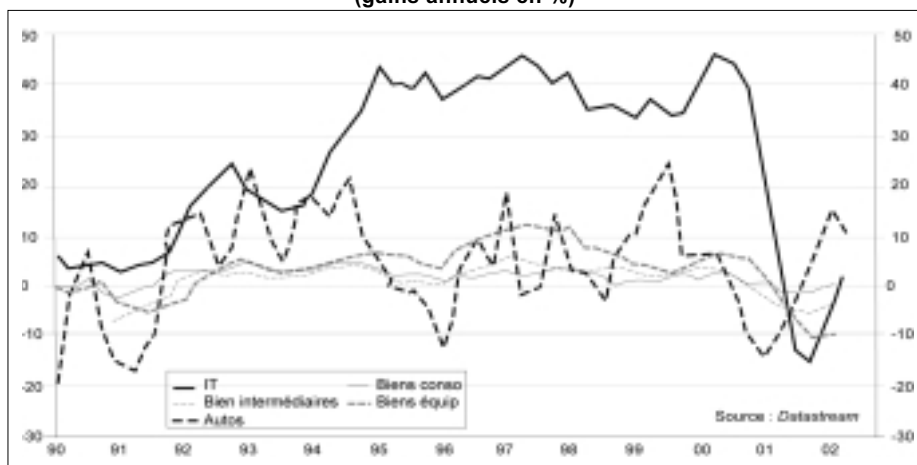
Bien que la longue phase d'expansion que vient de connaître l'économie américaine ait débuté en 1991, la période pour laquelle on a parlé de « nouvelle économie » correspond essentiellement à la seconde moitié de la décennie quatre-vingt-dix. En effet, de 1996 à 2000, les performances de l'économie américaine sont exceptionnelles d'un triple point de vue :

- le taux de croissance annuel s'établit à un rythme moyen supérieur à 4 % ;
- l'inflation est réduite (2,5 % par an en moyenne) « malgré » un taux de chômage inférieur à 5 % en moyenne sur la période (on considérait jusqu'alors que le NAIRU<sup>1</sup> était de 6 %) ;
- les gains de productivité s'accroissent de manière spectaculaire : ils passent

de 1,4 % par an en moyenne sur la période 1972-1995 à 2,8 % par an sur la période 1996-2000.

La conjugaison d'une croissance forte et massivement créatrice d'emplois et de facteurs favorables à son caractère durable (faible inflation, forte productivité) a conduit de nombreux économistes à prédire la fin des cycles économiques. Cette analyse s'appuie en outre sur le constat d'une déformation de la structure de l'économie américaine au profit du secteur des TIC, dont la croissance spectaculaire sur la période 1995-2000 (graphique 1) est censée non seulement contribuer directement à la croissance rapide du PIB mais aussi permettre un accroissement des gains de productivité dans l'ensemble des secteurs « traditionnels » utilisant ces technologies.

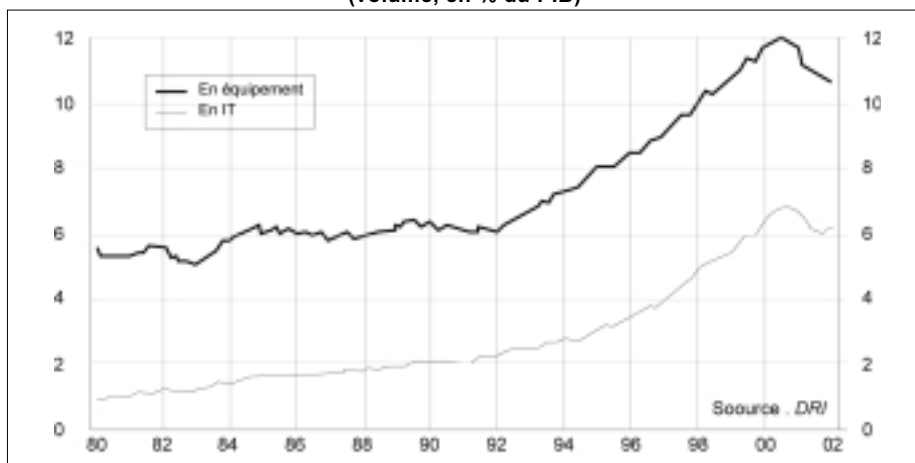
**Graphique 1. Etats-Unis : Productions industrielles (gains annuels en %)**



IT = Information technologies.  
Tiré de Artus, 2002-b.

1. *Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment* : taux de chômage en deçà duquel la tension sur le marché du travail est censée engendrer des pressions inflationnistes.

**Graphique 2. Etats-Unis : Investissement**  
(volume, en % du PIB)



IT = Information technologies.  
Tiré de Artus, 2002-c.

Force est d'ailleurs de constater qu'un large consensus se dégage parmi les économistes pour diagnostiquer que la croissance américaine de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix a été tirée par l'investissement productif, dont la très forte augmentation à partir de 1992 s'explique en grande partie par l'importance des dépenses consacrées aux TIC (graphique 2).

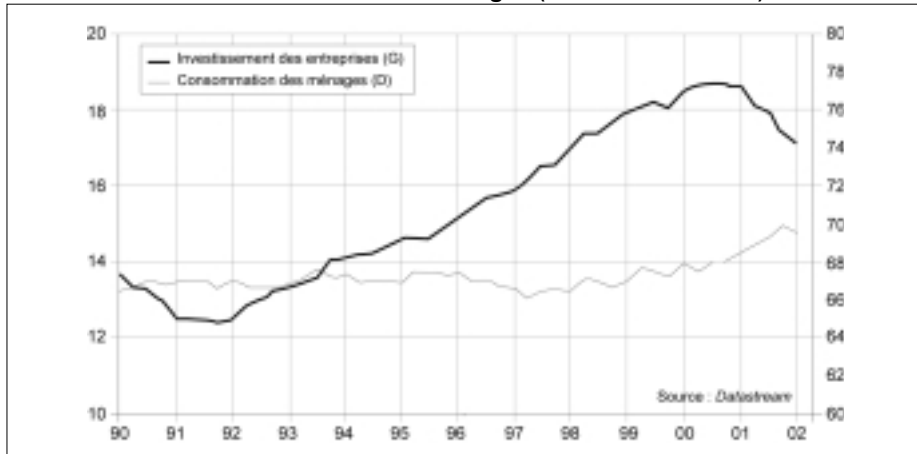
D'autres facteurs, qui ont formé un contexte très favorable au type de croissance observé, doivent néanmoins être pris en compte. En particulier, la *policy-mix* (combinaison des politiques monétaires et budgétaires) a fortement contribué au rôle moteur de l'investissement. D'une part, la politique monétaire très expansionniste menée par le gouverneur de la Fed, Alan Greenspan – qui a maintenu les taux d'intérêt à des niveaux bien plus fai-

bles que son prédécesseur Paul Volcker lors de la reprise du début des années quatre-vingt – a favorisé le recours à l'emprunt. D'autre part, la politique budgétaire de redressement des finances publiques (elle aussi contraire à celle menée au début des années quatre-vingt) a contribué à limiter le dynamisme de la demande des ménages. Au total, les prêts aux entreprises ont crû à un rythme bien supérieur à celui des prêts aux ménages, orientant les flux monétaires vers l'investissement.

La consommation des ménages n'a certes pas fléchi mais elle n'a pas été le moteur de la croissance, comme cela est traditionnellement le cas. En d'autres termes, l'économie américaine a davantage été caractérisée par le sur-investissement que par la sous-consommation (graphique 3, *infra*<sup>1</sup>).

1. La différence de niveau du taux d'investissement entre le graphique 2 et le graphique 3 s'explique par le fait que seul l'investissement productif est pris en compte dans le premier.

**Graphique 3. Etats-Unis : investissement des entreprises et consommation des ménages (volume en % du PIB)**



Tiré de Artus, 2002-b.

Conséquence d'une croissance tirée par les investissements des entreprises en TIC, la croissance de l'emploi a été particulièrement forte dans les secteurs producteurs jusqu'en 2000. Le secteur manufacturier TIC a ainsi accru très fortement ses effectifs (graphique 4).

Mais c'est dans les services informatiques que l'emploi a connu l'évolution la plus rapide : de fin 1995 à fin 2000, ils ont créé 1 million d'emplois, ce qui représente une croissance de plus de 87 % (tableau 1 in Langdon, McMenamin & Krolik, 2002).

**Graphique 4. Emploi dans le secteur manufacturier TIC (en milliers)**



Tiré de Langdon, McMenamin & Krolik, 2002.

Graphique 5. Evolution du taux de chômage depuis 1991



Source : BLS

Manifestation symbolique de ces créations d'emplois massives, le taux de chômage dans la Silicon Valley<sup>1</sup> (la plus grosse concentration géographique d'entreprises liées aux TIC), qui correspondait au taux de chômage national début 1995 (5,5 %), a connu par la suite une décroissance bien plus rapide, tombant à moins de 2 % fin 2000 alors que la moyenne nationale était à cette date de 4 % (graphique 5).

Ces créations d'emplois massives n'ont pas eu pour contrepartie un accroissement de l'emploi temporaire<sup>2</sup>, comme cela a pu être observé dans une majorité des pays de l'OCDE (OCDE, 2002). Ainsi, entre 1995 et 2001, la croissance cumulée de l'emploi total a été aux Etats-Unis de 9,3 %, et la contribution de

l'emploi temporaire à cette croissance a été légèrement négative (-0,5 %), ce qui signifie que la part de ce type d'emplois a un peu baissé.

Les estimations de l'OCDE pour les Etats-Unis se fondent sur l'enquête réalisée tous les deux ans en février par le BLS sur les *contingent workers*, définis comme les travailleurs « qui n'ont pas un contrat implicite ou explicite d'emploi à long terme ». Plus précisément, ont été retenues les personnes dont l'emploi était à durée limitée ou ne pouvant continuer à travailler pour leur employeur actuel aussi longtemps qu'elles le souhaitent (en supposant que la situation économique ne change pas et que le travailleur remplisse correctement ses fonctions). En comptant les travailleurs indépendants « précaires

1. Comme cela est de coutume dans les publications américaines, c'est le taux de chômage du comté de Santa Clara en Californie, cœur de la Silicon Valley, qui est pris pour référence.

2. D'après la définition donnée par l'OCDE, « sont considérées comme étant des emplois temporaires les formes d'emploi salarié qui, de par leur nature, n'offrent pas aux travailleurs la perspective d'une relation d'emploi durable » (pour plus de détail, cf. OCDE, 2002, p. 141).

## ETATS-UNIS

res »<sup>1</sup> (ce que l'OCDE fait), le taux de *contingent workers* était de 4,9 % en 1995, de 4,4 % en 1997, de 4,3 % en 1999 et de 4 % en 2000<sup>2</sup>.

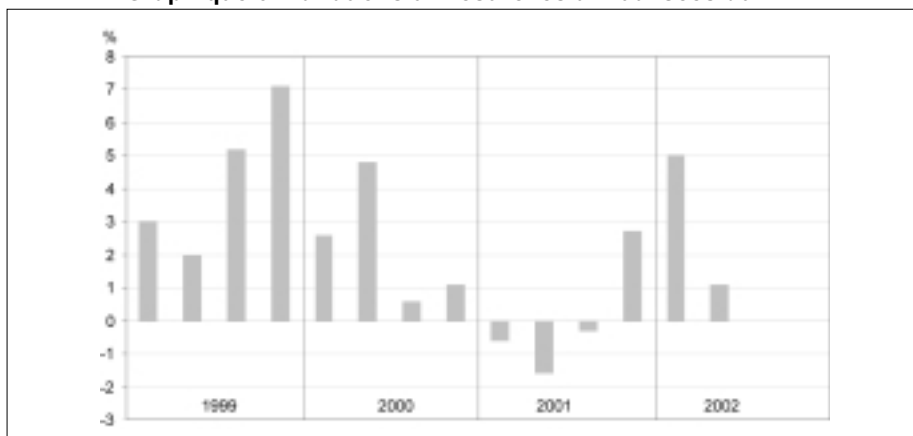
Toujours concernant la nature des emplois créés, il faut souligner le fait que sur les 13 millions d'emplois créés dans le secteur privé non agricole entre fin 1995 et fin 2000, les emplois très qualifiés liés aux TIC sont très minoritaires, bien que leur expansion soit très rapide en variation relative. Les secteurs qui ont créé le plus d'emplois en chiffres absolus sont ceux du commerce et de la restauration, où les postes peu qualifiés dominent. Ce constat est bien sûr encore plus flagrant si l'on étend la période d'observation à l'ensemble de la

phase expansive du cycle, qui comme on l'a dit débute en 1991.

### Le retournement conjoncturel du printemps 2001 et les incertitudes actuelles

D'après le NBER, l'économie américaine est entrée en récession en 2001 : conformément à la définition officielle d'un « creux » de cycle, le PIB a connu cette année-là une croissance négative pendant au moins deux trimestres consécutifs (graphique 6). La décélération avait déjà commencé en 2000, avec deux derniers trimestres très médiocres. En taux de variation annuel, la croissance est passée d'un rythme moyen de 4 % assez

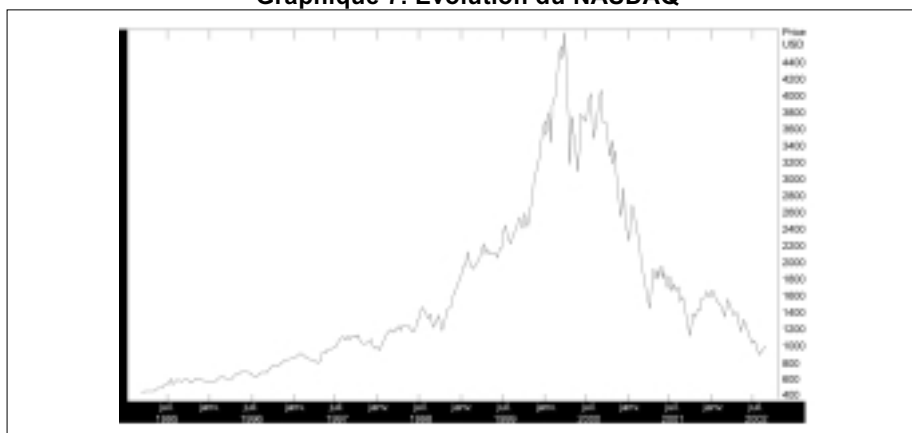
Graphique 6. Variations trimestrielles annualisées du PIB



Source : BEA, estimations au 31/07/02

1. Travailleurs indépendants depuis un an ou moins dont l'emploi ne devrait pas durer plus d'un an supplémentaire (selon la personne interrogée).
2. En niveau, ces chiffres peuvent paraître assez faibles. Mais il faut tenir compte du fait que le licenciement est particulièrement facile aux Etats-Unis (il n'est encadré que par les lois sur la discrimination et les clauses des éventuels accords collectifs portant sur l'ordre des licenciements). Le cadre juridique des contrats de travail traditionnels offre donc déjà une grande flexibilité. En outre, lorsque les entreprises proposent des indemnités aux travailleurs licenciés, celles-ci sont fortement dépendantes de l'ancienneté en emploi. Il est donc très peu coûteux de licencier les salariés récents, ce qui permet aux firmes de disposer d'un volant d'emplois très flexibles sous contrat de travail traditionnel.

Graphique 7. Evolution du NASDAQ



homogène sur la période 1996-2000 à un rythme proche de 0 en 2001 (0,3 % exactement d'après les estimations du *Bureau of Economic Analysis* -BEA).

Les mécanismes déclencheurs de la crise sont délicats à analyser. Au niveau macro-économique, la très forte croissance du taux d'endettement des entreprises à partir de 1997<sup>1</sup>, qui s'est ajoutée à un accroissement continu de l'endettement des ménages au cours de la décennie quatre-vingt-dix, a entraîné à partir de 1999-2000 une hausse des taux de défaut qui ont atteint en 2001 et au début de 2002 les niveaux de la récession du début des années quatre-vingt-dix, d'où un rationnement des financements (ou la hausse de leur coût), et donc une chute de l'investissement, qui avait été jusque là le moteur de la croissance (Artus, 2002-a).

Si l'on analyse les choses de manière plus détaillée, un facteur important est l'effondrement des fonds investis dans les entreprises du secteur TIC. La perte de

confiance des investisseurs s'exprime à travers la chute brutale du NASDAQ à partir de mars 2000, qui marque l'éclatement de la bulle spéculative qui s'était formée autour des nouvelles technologies (graphique 7). Les enchaînements qui ont conduit la communauté financière à réévaluer ses critères en matière de financement des nouvelles technologies sont schématisés dans l'encadré 1, *infra*.

A cette première crise, de nature financière, s'en ajoute une autre à partir du troisième trimestre 2000 : l'investissement en TIC des entreprises se retourne brutalement (graphique 2, *supra*), à la fois en raison du rationnement général des financements évoqué plus haut, mais aussi probablement du fait de la chute des commandes des entreprises technologiques faisant suite à l'effondrement de la convention financière de la « nouvelle économie », et surtout en raison d'un taux d'équipement devenu très important dans les secteurs traditionnels.

1. De 1997 à 2002, la dette des entreprises non financières est passée de 55 % à 70 % du PIB, soit un niveau supérieur au précédent creux de cycle.

## Encadré 1

**Formation et effondrement  
de la *convention financière* de la « nouvelle économie »**

En s'inspirant de l'analyse de (Boyer, 2001), on peut proposer la synthèse suivante.

Dans la seconde moitié de la décennie quatre-vingt-dix, la communauté financière est convaincue que les spécificités du développement de l'économie de réseau consiste à ce que, dans un premier temps, les entreprises réalisent à perte de lourds investissements fixes qui leur permettront par la suite de dégager des profits d'autant plus importants qu'elles seront en position d'oligopole ou de quasi-monopole, sur le modèle de Microsoft<sup>1</sup>. On parle alors de « *first mover advantage* » et de « *winner take all* » pour justifier une prise de risque maximale par l'avantage décisif que gagnerait le premier acteur prenant position sur un marché. Attirée par ces promesses de gains énormes, la communauté financière opère des transferts massifs de capitaux, des entreprises des secteurs traditionnels (qui réalisent pourtant d'importants profits) vers les secteurs TIC (qui pris globalement n'en dégagent pas).

Ce modèle particulier d'investissement conduit la communauté financière à ne pas considérer comme critère clé la profitabilité, mais le nombre de clients ou de « visiteurs », même si les produits et services sont vendus à perte, voire offerts gracieusement (généralisation du principe de gratuité sur Internet). De leur côté, de nombreuses sociétés font preuve de grandes capacités créatives au niveau comptable pour minimiser les pertes liées aux coûts fixes (instrumentalisation des comptes *pro forma*). De ce double point de vue, le cas d'Amazon.com est particulièrement significatif (Fondeur, 2001). Dans un contexte de surabondance des capitaux à investir, des sommes considérables se portent donc sur des entreprises dont la viabilité à long terme repose sur un pari très risqué. L'envolée du NASDAQ, dont la capitalisation est multipliée par plus de 10 entre 1995 et 2000, est la manifestation la plus évidente de cette bulle spéculative (graphique 7, *supra*).

La fragilité du modèle se révèle au moment où de nombreuses *start-ups* entament leur « second tour de table » (nouvel appel à capitaux) sans avoir dégagé le moindre bénéfice. La perte de confiance de la communauté financière s'exprime par une chute brutale du NASDAQ à partir de mars 2000. A partir de fin 2001, l'affaire Enron (Sauviat, 2002) entraîne une prise de conscience des dangers des manipulations comptables de certains « fleurons » de la nouvelle économie et une succession d'affaires d'ampleur diverse éclate au cours de l'année 2002 : Vivendi-Universal, Worldcom et AOL-Time Warner, pour ne parler que des plus importantes.

1. De ce point de vue il est significatif de constater que la mode est alors dans les *start-ups* d'afficher une photographie de l'équipe Microsoft à ses débuts, alors qu'elle ne comportait qu'une dizaine de personnes ... comme les *start-ups* en question. Parfois est ajoutée une légende du type « Qui croyait en eux à cette époque ? ».



Le marché des télécommunications (téléphonie fixe et mobile) est également quasi-saturé, tandis que le trafic Internet ne croît pas aussi vite que les prévisions très optimistes de certains opérateurs, relayées par les analystes du secteur<sup>1</sup>. En conséquence, la croissance production industrielle du secteur TIC s'interrompt brutalement (graphique 1, *supra*) et les opérateurs télécoms connaissent de graves difficultés (série de faillites).

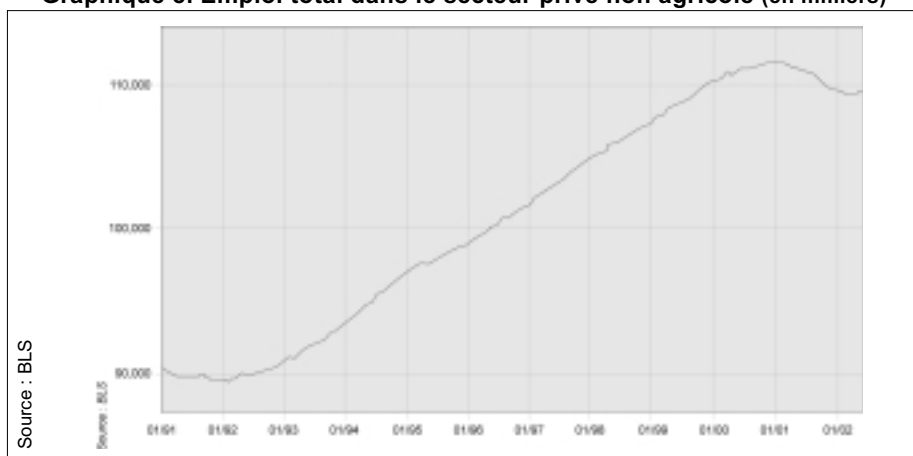
A partir de 2001, les plans de licenciement se multiplient. Parmi les plus spectaculaires et les plus récents on peut citer : Verizon (premier opérateur de téléphonie américain) qui, après avoir supprimé 16 000 emplois en 2001, a annoncé 10 000 nouvelles suppressions pour l'année 2002 ; SBC (second opérateur de téléphonie mobile) qui, après avoir supprimé 10 000 emplois depuis le début de l'année, a annoncé 11 000 nouvelles suppressions d'emploi ;

l'équipementier télécoms Lucent qui a annoncé 7 000 suppressions d'emplois en 2002 ; Hewlett-Packard qui a lancé un plan de 17 000 suppressions d'emplois à la suite de la fusion avec Compaq ; IBM qui a annoncé près de 16 000 suppressions d'emplois en 2002 (en partie liées au rachat de PWC) ou encore Intel qui prévoit de supprimer 4 000 emplois durant le second semestre 2002 après les 5 000 déjà supprimés en 2001.

Entre le printemps 2001 et le printemps 2002, le secteur privé non agricole américain a perdu presque 2 millions d'emplois, mettant fin à 9 années consécutives d'une croissance spectaculaire (graphique 8).

Mais ce constat cache d'importantes différences sectorielles : mis à part les services informatiques, dont la croissance de l'emploi est seulement stoppée, les secteurs liés aux TIC ont tous détruit un

**Graphique 8. Emploi total dans le secteur privé non agricole (en milliers)**



1. Il s'est développé à la fin des années quatre-vingt-dix aux Etats-Unis le mythe selon lequel le trafic Internet allait doubler tous les 100 jours. Worldcom a en particulier largement contribué à diffuser ce type de croyance dont l'entreprise a elle-même été victime (cf. « The Telecoms Crisis », *The Economist*, 20 juillet 2002).

## ETATS-UNIS

nombre considérable d'emplois, revenant pour la plupart à des effectifs inférieurs ou égaux à ceux de 1995 (cf. graphiques 9, 10, 11, 12 et 13, en annexe). Quatre secteurs liés aux TIC représentent à eux seuls 20 % des emplois perdus par l'économie américaine entre le printemps et l'été 2002 : la téléphonie, les équipements télécoms, les composants électroniques et le matériel informatique <sup>1</sup>. Qui plus est, il est probable que ce chiffre s'accroisse avec les annonces récentes de licenciements : d'après le cabinet Chal-

lenger, Gray & Christmas <sup>2</sup>, le secteur TIC aurait annoncé 243 200 emplois supprimés au cours du premier semestre 2002, soit un tiers de tous les licenciements collectifs annoncés aux Etats-Unis sur cette période.

Conséquence de l'évolution défavorable de l'emploi, le taux de chômage a fortement augmenté, passant d'une moyenne de 4 % en 2000 à 6 % à l'été 2002 (graphique 5, *supra*). Le retournement du marché de l'emploi est encore plus marqué dans la Silicon Valley : infé-

### Encadré 2

#### Tensions sur les visas H-1B

Valable six ans, ces visas avaient été massivement accordés pour permettre aux entreprises des TIC de faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée de la fin de la décennie quatre-vingt-dix. Bien que le Congrès ait relevé en octobre 2000 le seuil de visas disponibles de 115 000 à 195 000, le nombre de visas effectivement accordés a très fortement chuté dans la période récente (il a diminué de moitié entre mi-2001 et mi-2002). Mais différentes organisations, en particulier le syndicat WashTech <sup>1</sup> et l'association des ingénieurs du secteur (IEEE-USA <sup>2</sup>), dénoncent d'une part la politique d'accroissement du nombre de visas disponibles et d'autre part l'attitude d'entreprises américaines emblématiques comme Amazon et Microsoft qui continuent à embaucher *via* cette procédure. Par contre, l'AFL-CIO, qui s'était montré très hostile à ces visas jusqu'en 1998, ne prend plus de positions affirmées sur la question depuis cette date.

Très récemment, deux députés démocrates de la commission des sciences ont saisi le *General Accounting Office*, l'organe d'investigation du Congrès, pour qu'il établisse un rapport sur le thème : « les entreprises préfèrent-elles retenir les travailleurs titulaires d'un visa H-1B, et si oui, pourquoi ? ». Ledit rapport est attendu pour 2003.

1. Le WashTech (Washington Alliance of Technology Workers) est le syndicat des travailleurs du secteur TIC de l'Etat de Washington. Affilié au CWA (Communication Workers of America), il a été à l'origine d'une tentative de syndicalisation d'Amazon (Fondeur, 2001).

2. L'IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers) est une association professionnelle créée aux Etats-Unis qui rassemble près de 400 000 informaticiens à travers le monde. Malgré d'intenses débats internes sur la question, la section américaine (IEEE-USA), qui est bien sûr de très loin la plus puissante, pratique une intense activité de lobbying pour abaisser le nombre de visas H-1B.

1. Nos calculs, à partir des données du BLS.

2. Ce grand cabinet d'*outplacement* américain réalise régulièrement des études reconnues sur les licenciements aux Etats-Unis.

Encadré 3

**Le TEUC, une réponse insuffisante  
à la montée du chômage de longue durée ?**

En mars dernier, après un long débat au Congrès, un programme fédéral temporaire d'extension de l'indemnisation du chômage (le TEUC – *Temporary Extended Unemployment Compensation*) a été mis en place pour une période allant jusqu'à la fin de l'année 2002. Il s'agit d'un dispositif à deux vitesses : 1- dans tous les Etats, pour les personnes ayant épuisé leurs droits réguliers (26 semaines maximum dans la plupart des Etats), il allonge la période d'indemnisation de 13 semaines ; 2- dans les Etats « à fort taux de chômage »<sup>1</sup>, une prolongation additionnelle de 13 semaines est instituée, soit 26 semaines supplémentaires au total<sup>2</sup>.

En conclusion de son rapport, l'EPI appelle à une extension du TEUC *via* notamment l'assouplissement de la définition des « Etats à fort chômage » (seuls 3 Etats répondaient aux critères en juillet dernier) et la prolongation de la période de validité du dispositif. L'institut de recherche demande également que le seuil de déclenchement du dispositif permanent d'indemnisation étendue<sup>3</sup> (EB – *Extended Benefit*) soit réduit de manière à moins dépendre de programmes transitoires tels que le TEUC. Mais en juin dernier, l'administration Bush avait jugé « prématurée » la réforme du dispositif fédéral d'indemnisation étendue.

1. Les Etats « à fort taux de chômage » sont définis comme les Etats où le taux de chômeurs indemnisés par le régime régulier est supérieur ou égal à 4 %.

2. Sur l'indemnisation du chômage aux Etats-Unis en général, voir Sauviat, 2001, encadré 3.

3. Ce dispositif s'applique dans les Etats où le taux de chômeurs indemnisés par le régime régulier est supérieur ou égal à 5 %.

rieur à 2 % en moyenne sur l'année 2000, le taux de chômage y atteint 7,5 % à l'été 2002, soit un taux supérieur à la période antérieure au boom de la « nouvelle économie » (graphique 5). La dégradation du marché du travail lié aux TIC suscite d'importantes tensions sur la question des visas H-1B accordés aux informaticiens étrangers (encadré 2).

Sur le marché du travail pris dans son ensemble, un facteur inquiétant concerne la structure du chômage. En effet, selon un récent rapport de l'Economic Policy Institute (EPI), un institut de recherche proche du mouvement syndical, le chô-

mage de longue durée – qui est traditionnellement faible aux Etats-Unis – représente actuellement parmi l'ensemble des chômeurs un pourcentage plus élevé qu'au même moment du cycle lors des quatre précédentes récessions : de mars 2001 à juin 2002, le nombre de chômeurs sans emploi depuis plus de 26 semaines est passé de 700 000 à 1,67 million, la part de ces individus dans le chômage total s'établissant à cette dernière date à un sur cinq<sup>1</sup> (Emsellem – Wenger, 2002). En conséquence, l'EPI appelle à une réforme étendue du système fédéral d'indemnisation (encadré 3).

1. Compte tenu du niveau structurellement bas du chômage de longue durée aux Etats-Unis, la définition retenue est très différente de celle qui prévaut en France où la catégorie renvoie aux chômeurs de plus de 12 mois. Même sur la base d'une définition beaucoup moins restrictive qu'en France, la proportion de « chômeurs de longue durée » aux Etats-Unis apparaît faible par rapport aux 30 % observés dans le cas français.

## ETATS-UNIS

Concernant cette fois la structure de l'emploi, on ne sait pas encore si le taux d'emploi temporaire (*contingent workers*), qui avait diminué avec la baisse du chômage (*cf. supra*), s'est accru du fait du retournement du marché du travail : la dernière enquête était antérieure à la récession (février 2001) et la prochaine n'aura lieu qu'en février 2003.

Les perspectives de croissance à moyen terme sont très incertaines. Si les résultats du premier trimestre 2002 (+5 % en variation annualisée) ont pu faire croire à une reprise rapide avec seulement une année de difficultés, ceux du second trimestre (+1,1 % en variation annualisée) sont très médiocres. En outre, il semblerait que les résultats du début de l'année 2002 soient directement imputables à la politique expansionniste du gouvernement Bush (le déficit budgétaire devrait être d'au moins 150 milliards de dollars en 2002), et notamment aux baisses d'impôts, dont les effets importants au premier trimestre se sont estompés au second. En conséquence, alors que dans

les années quatre-vingt-dix, la croissance américaine avait été tirée par l'investissement des entreprises, en particulier en TIC, les moteurs de la croissance enregistrée au premier trimestre 2002 ont été l'immobilier et la consommation des ménages, ce qui fait dire à Patrick Artus que l'économie américaine devient plus « banale » (Artus, 2002-b).

Les prévisions concernant le secteur TIC sont en tout cas très peu optimistes. D'après Goldman Sachs, les dépenses en TIC, après avoir stagné en 2002, ne devraient croître que faiblement en 2003. La « nouvelle économie » semble donc avoir fait long feu, et il ne faut pas attendre des TIC un nouveau « miracle de l'emploi américain ». Certes, les services informatiques, qui non seulement ont été le secteur TIC le plus créateur d'emploi au cours de la période faste de la « nouvelle économie » mais également le seul qui, depuis le retournement de la conjoncture, a conservé les emplois créés (graphique 10, en annexe), devrait poursuivre son expansion dans les années à venir. Mais les projec-

**Tableau 1.**

Projections du BLS Professions avec la plus forte croissance entre 2000 et 2010				
	Niveau (en milliers d'emplois)		Evolution	
	2000	2010	absolue	relative (%)
Employés de cuisine et de service, dont fast food	2 206	2 879	673	30
Représentants de commerce	1 946	2 577	631	32
Infirmières diplômées d'Etat	2 194	2 755	561	26
Vendeurs dans le commerce de détail	4 109	4 619	510	12
Spécialistes de l'assistance informatique	506	996	490	97
Caissiers	3 325	3 799	474	14
Employés de bureau	2 705	3 135	430	16
Agents de sécurité	1 106	1 497	391	35
Ingénieurs logiciel	380	760	380	100
Serveurs	1 983	2 347	364	18

## « NOUVELLE ECONOMIE » ET EMPLOI : FIN DES ILLUSIONS

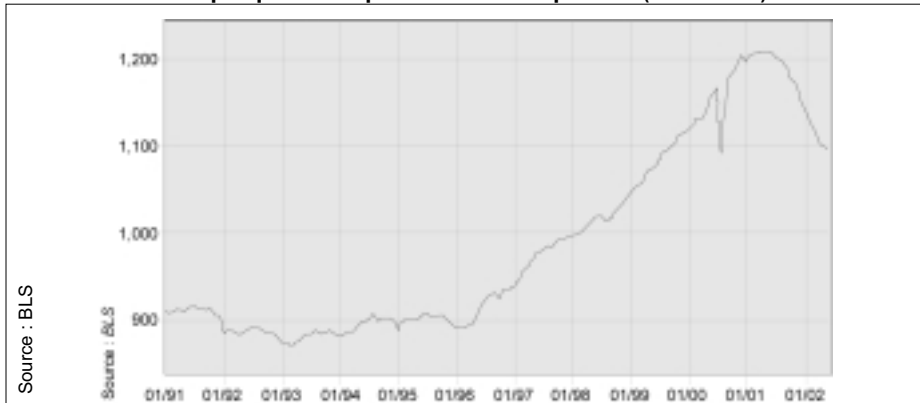
tions du BLS sur l'évolution de la structure de l'emploi par profession (tableau 1) montrent que si les emplois des services informatiques vont être de loin ceux qui croîtront le plus rapidement en pourcentage, ces augmentations d'effectifs porteront sur des effectifs absolus bien plus modestes, les professions les plus massivement créatrices d'emploi restant celles de la restauration et du commerce.

### Sources :

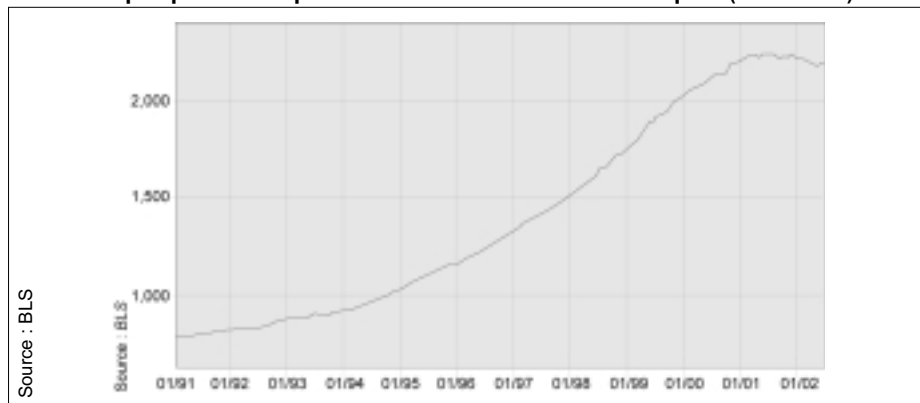
- Artus P. (2002-a), « Le cycle économique des années 90 aux Etats-Unis décrit en 8 étapes », *Flash CDC*, n° 2002-107.
- Artus P. (2002-b), « Vers un déclin des Etats-Unis », *Flash CDC*, n° 2002-116.
- Artus P. (2002-c), « Les deux problèmes de la Nouvelle Economie : la gourmandise en capital et en travail qualifié », *Flash CDC*, n° 2002-170
- Berman J. M. (2001), « Industry Output and Employment Projection to 2010 », *Monthly Labor Review*, vol. 124, n° 11.
- Boyer R. (2001), « La "Nouvelle Economie" au futur antérieur : histoire, théorie, géographie », *Document de travail CEPREMAP*, n° 2001-13.
- Emsellem M., Wenger J. (2002), *Time to Fix the Federal Extended Benefits Program. Long-Term Joblessness Rising Beyond the Recession*, EPI, juillet 2002.
- Fondeur Y. (2001), « Amazon.com aurait-il un modèle social aussi fragile que son modèle économique ? », *Chronique internationale de l'IRES*, 69, mars.
- Langdon D. S., McMenamin T. M., Krolik T. J. (2002), « US Labor Market in 2001 : Economy Enters A Recession », *Monthly Labor Review*, vol. 125, n° 2.
- OCDE (2002), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, juillet 2002.
- Sauviat C. (2001), « La négociation collective dans les transports aériens : une revanche... de courte durée ! », *Chronique internationale de l'IRES*, 73, novembre.
- Sauviat C. (2002), « Enron : une énorme "défaillance de marché" », *Chronique internationale de l'IRES*, 74, janvier.

## Annexe

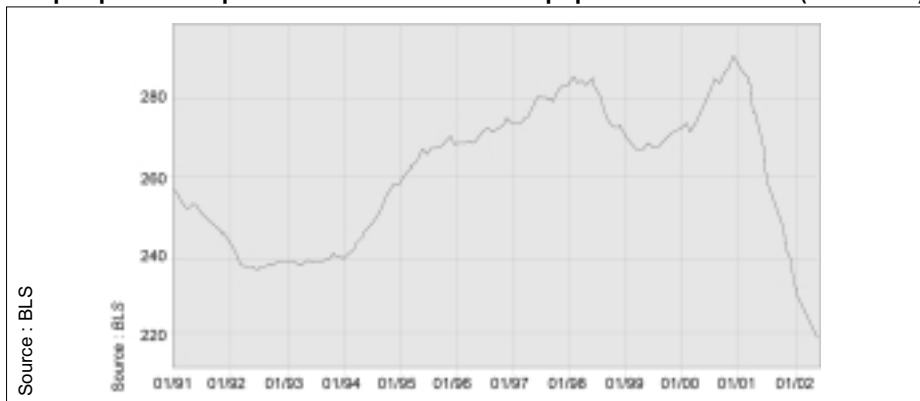
**Graphique 9. Emploi dans la téléphonie (en milliers)**



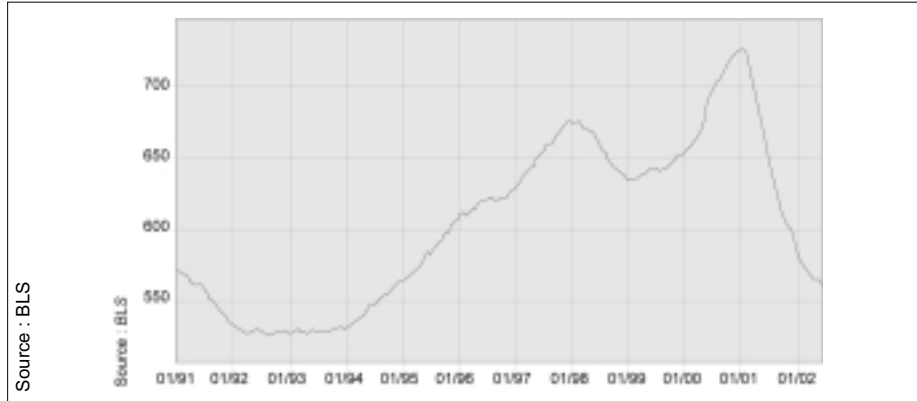
**Graphique 10. Emploi dans les services informatiques (en milliers)**



**Graphique 11. Emploi dans la fabrication d'équipements télécoms (en milliers)**



Graphique 12. Emploi dans la fabrication de composants électroniques (en milliers)



Graphique 13. Emploi dans la fabrication d'équipements informatiques (en milliers)

